

REGLEMENT INTERIEUR

Location :

La Hutte est louée pour deux nuits au minimum.

Elle est prévue pour 3 voyageurs mais peut accueillir jusqu'à 4 personnes au maximum.

Elle dispose d'une terrasse privative. L'accès aux autres espaces extérieurs n'est pas autorisé en dehors du passage pour accéder à la Hutte depuis la route et le parking.

Accueil :

Vivant sur place, nous nous efforcerons d'être présents à votre arrivée pour vous accueillir et nous serons joignables par téléphone durant tout votre séjour. Dans le cas où nous devrions nous absenter, nous conviendrions avec vous des modalités de remise et de restitution des clefs. Si notre absence devait être prolongée, vous seriez mis en contact avec une personne proche.

Parking :

Si vous venez en voiture, le stationnement de votre véhicule, se fera sur une place réservée au bord de la route. Vous ne pourrez pas approcher votre véhicule de la Hutte. Vous devrez emprunter à pied le jardin pour accéder à la Hutte en contre-bas.

Eau courante :

L'eau que nous consommons est celle du puits historique à la construction de la maison.

Linge de maison :

Les draps et le linge de toilette, ne sont pas fournis (hormis torchon et tapis de salle de bain - changés à chaque arrivée - et les alèses de lit et protèges oreillers - changés régulièrement toutes les 3 à 4 réservations).

Si toutefois il y avait un souci pendant votre séjour, un jeu de drap complet par lit est mis à disposition, ainsi que des serviettes de toilette.

Entretien :

La Hutte est confiée à nos voyageurs dans un état de propreté. Vous disposez d'un aspirateur, de balais et du matériel nécessaire pour le ménage (produits respectueux de l'environnement) permettant de rendre les lieux dans le même état.

Pour votre quotidien, nous mettons à disposition produit vaisselle et savon main (respectueux de l'environnement), éponges, torchons, sacs poubelles.

Merci de veiller à laisser la vaisselle propre pour les voyageurs suivants (elle n'est pas refaite entre les séjours).

Respect des voisins :

Nous serons « voisins » le temps de votre séjour. Nous veillons à rester discrets et respectueux de nos hôtes, tout en vivant sur place avec nos jeunes enfants. Nos amis et parents qui viennent en visite peuvent être amenés à séjourner chez nous.

Nous demandons de ne pas faire de fêtes à la Hutte ni de bruit au-delà de 23 heures.

Tabac :

Nous demandons aux personnes de fumer à l'extérieur de la Hutte et de veiller à utiliser les cendriers.

Gestion des déchets : Merci de ne pas laisser vos déchets et poubelles à votre départ

- Nous encourageons nos voyageurs à jeter leurs déchets verts dans le bac à compost de droite en bas du jardin. Merci d'éviter, ou d'y jeter en petites quantités, les noyaux, viandes, os, poissons, laitages, agrumes.

- Le bac à compost de gauche est consacré aux toilettes sèches.

- Au lieu-dit de Laubard sur le bord de la route : des conteneurs pour les poubelles ménagères

- A Ambrugeat en bas de la mairie : des conteneurs de tri (verres, papiers, emballages)

Toilettes sèches :

Utilisation des toilettes sèches : au fond du seau vide mettre d'abord un petit fond de sciure. Une fois le passage aux toilettes terminé, recouvrir d'un peu de sciure.

Un seau de sciure est mis à disposition en quantité suffisante pour votre séjour, ainsi que du papier toilette biodégradable. Nous le signaler si toutefois vous venez à manquer.

Ne rien jeter d'autres dans les toilettes sèches.

Évaluation :

Ces quelques consignes doivent vous permettre de passer un bon séjour.

Nous ne sommes pas des professionnels hôteliers, mais nous nous efforçons de faire de notre mieux pour les hôtes qui nous font l'amabilité de séjourner dans notre Hutte. C'est pourquoi, nous serons attentifs à toutes vos suggestions pour améliorer votre accueil et en faire bénéficier nos prochains voyageurs.